

vouloit parler en secret & à tous ceux de ses gens qui auoient de l'esprit, c'est-à-dire quelque autorité, || charge ou office au Conseil, & que les autres n'en entendissent rien : voyez la finesse du bon homme, pour descouurer une chose qu'on sçauoit def-ia & qu'il ne pouuoit taire qu'en se rendant coupable. 43

Il leur dit donc, comme deux François auoient esté tuez par des Sauuages particuliers qu'il ne cognoissoit point, & de plus qu'il y auoit aux trois Riuieres environ huit cens ieunes hommes de diuerses nations, assemblez pour leur venir coure sus & se rendre maistre de l'habitation, & que pour son particulier il n'auoit iamais esté consentant d'une si meschante resolution, de laquelle il les auoit bien voulu aduertir, afin qu'ils se donnassent sur leur garde, & que pour un plus euident tesmoignage de sa fidelité, il vouloit cabaner auprès d'eux, & moyenner quelque accommodement entr'eux & les Sauuages.

Nos Peres & tous ceux du Conseil, iugerent bien à la contenance du bon homme & en tous ses discours, qu'il traictoit pour son interest particulier, d'estre continué dans l'amitié des François auxquels il n'auoit peu nuire, & n'estre pas déclaré ennemy de ceux de sa patrie qu'il sembloit abandonner pour se ioindre à nous, mais d'un procedé si subtil & une inuention si gentille, qu'il eut par ceste sagesse des presens de toutes les deux parties.

Or après plusieurs allées & venuës, l'armée sauuagesse considerant, que difficillement pourroient ils prendre les François sans armes, comme ils eussent pû faire quelque temps auparauant, & n'ayant plus de 44